



CGT CD 34



04 67 67 66 83 

cgt@herault.fr 

Bureau 6 rdc - Mas d'Alco, 1977 Av.
des Moulins 34087 Montpellier 

01/09/2025

Objet : **Préavis de grève**

Monsieur le Président,

Conformément à L114-1 du Titre I du code général de la Fonction Publique, relatif au droit de grève, le syndicat CGT, des Personnels du Conseil Départemental de l'Hérault dépose par la présente un préavis de grève du ***mardi 10 septembre au mardi 30 septembre 2025 inclus.***

Ce mouvement pourra être reconduit en fonction des circonstances.

Nous vous informons que cet appel concerne *l'ensemble des agents de la collectivité.*

Ce préavis a pour motif *les annonces du budget d'austérité faites par le gouvernement l'ensemble de ces annonces est une attaque sans précédent à l'encontre des salarié-es et des agent-es publics, des personnes précaires, des personnes malades et des retraité-es, avec un objectif d'économies de 44 milliards d'euros.*

Avec entre autres, la réduction de 5,3 milliards € des dotations aux collectivités territoriales, la diminution de 5 milliards d'euros alloués au secteur de la santé ; la baisse de 4,8 milliards d'euros pour l'État, affectant en particulier l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, entraînent une dégradation insupportable des conditions de vie et de travail, notamment dans la fonction publique.

Le contexte local que nous connaissons et les choix budgétaires que vous prenez contribuent également à cette dégradation.

Les projets de réorganisations, de diminution de l'activité ou de suppression de certaines missions s'additionnent dans des conditions souvent catastrophiques pour les collègues et les missions afférentes.

Les non remplacements presque systématiques mettent les équipes encore présentes dans l'incapacité de travailler normalement et donc en souffrance.

Le dialogue social se limite à quelques réunions d'information trop généralistes empêchant le rôle que nous devons jouer.

Nos collègues contractuels éprouvent un sentiment d'insécurité au travail majoré, ne sachant pas s'ils seront maintenus sur leur poste.



cgt cd 34



@cgtd34



CGT CD 34



04 67 67 66 83 

cgt@herault.fr 

Bureau 6 rdc - Mas d'Alco, 1977 Av.
des Moulins 34087 Montpellier 

Nous vous demandons d'engager une politique ambitieuse, progressiste et combative face à ces attaques ignobles :

- Remplacement systématique de toutes les absences et des départs à la retraite
- Le maintien et le développement de missions de services public de qualité
- Reconnaître toutes les heures effectuées pour toutes les catégories d'agents
- La prise en charge par l'employeur du jour de carence.
- Le vote d'une délibération permettant le maintien à 100 % de la rémunération pendant les trois premiers mois d'arrêt en maladie ordinaire.
- Suppression des ratios d'avancement pour permettre une promotion juste et légitime pour tous les agents éligibles
- Une participation de l'employeur a minima de 50% de la cotisation pour la complémentaire santé pour les agents et leurs ayants droits
- La prise en charge des 10% sur les jours d'arrêts maladies
- L'ouverture de négociations pour la reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité de certaines de nos missions, dans la collectivité, permettant de pondérer avec des critères le temps de travail des agents et donc de moduler la mise en place des 1607h
- Un dialogue social nous permettant de jouer notre rôle : anticiper les informations, nous communiquer les projets de réorganisation, nous communiquer le détail des décisions prises et que nous découvrons une fois à l'œuvre, etc

Comme le prévoient les textes, nous vous demandons de programmer, dans le délai légal, la négociation préalable et obligatoire.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à nos respectueuses salutations.

Benjamin Karchen et Mathieu Guy

Co-secrétaires généraux

